



Vente de terrain impossible

Par **Bonet Tamatoa**, le **21/11/2018** à **06:48**

Voilà la situation ma grand mère a fait un testament qui favoriserait mon père lors de la succession en lui donnant la maison avec des terres, parmi ces terres mon père essaie d'en vendre une parcelle. La notaire a fait une première action qui consiste si j'ai bien compris à faire signer tout les héritiers pour qu'il donne leur accord hélas un de mes oncles a refusé donc la vente est suspendu en attente de faire une attestation immobilière qui si je ne me trompe pas sert à globalisé les terres en valeur pour pouvoir ensuite partager equitalement la succession. Voilà le problème ya t'il des chances pour que la maison que mon père a hérité finisse par être partager pour tout les enfants? Le notaire à t'il ce pouvoir ? Le testament n'est donc pas respecter ? J'aimerais avoir des réponses tout en sachant que mon oncle qui a refusé de signer a construit sa maison sur son terrain du temps du vivant de ma grand mère qui lui avait procuré un bail donc il a le droit de construire sa maison sur son terrain sans consulter les autres héritiers mais mon père ne peut pas vendre la sienne? Merci pour vos réponse.